

ut-il bannir l'huile de palme ?



Non

■ La culture d'huile de palme a un meilleur rendement, demande moins d'engrais et préserve mieux la biodiversité que les plantations de colza ou de tournesol, cultures que veut préserver la ministre. C'est incompréhensible.



Pierre Bois d'Enghien

Ingénieur agronome spécialisé dans l'huile de palme et les plantations agro-industrielles, coauteur du site web Palm Oil Monitor

Mi-avril 2021, la ministre fédérale du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal, Zakia Khattabi, a annoncé que la Belgique allait renforcer les critères de durabilité pour les biocarburants, en interdisant l'utilisation de l'huile de palme mi-2022 et du soja en 2023 comme matières premières. Qu'en pensez-vous ?

Cette décision surprend car elle intervient bien avant la date, fixée par l'Union européenne, de 2030. Ensuite, la ministre indique vouloir bannir les biocarburants à base d'huile de palme pour des critères d'environnement et de biodiversité et de les remplacer donc par d'autres matières comme le colza, le tournesol et les graisses animales pour les biodiesels ou par le froment, le maïs ou les betteraves pour le bioéthanol. Mais ces sources sont-elles plus bénéfiques pour l'environnement et la biodiversité que l'huile de palme ? Je ne crois pas. Le palmier à huile, en plantation agro-industrielle, produit plus de 6 tonnes d'huile par hectare, soit cinq fois plus que le colza. Cela veut dire qu'un hectare de palmiers en exploitation équivaut à 5 ha de colza libérés en Europe pour une autre utilisation : culture, reboisement, etc.

Mais en Indonésie et en Malaisie (85% de la production mondiale) c'est la déforestation et ses conséquences qui sont mises en cause.

C'est devenu un poncif. La déforestation a bien entendu été souvent (mais pas systématiquement) un préalable dans l'histoire de l'implantation des plantations de palmiers, comme pour d'autres plantations d'ailleurs. Mais le rythme a décliné de manière abrupte depuis 2015 (les chiffres du WRI et de Global Forest Watch sont incontestables) et les ONG, auprès desquelles la ministre semble s'informer, demandent toujours l'interdiction totale de l'huile de palme. L'Indonésie, un des plus grands producteurs de l'huile de palme durable, va d'ailleurs recevoir prochainement, dans le cadre du programme REDD+, la somme de 56 millions de dollars US de la Norvège, pour avoir réduit la déforestation et la dégradation de ses forêts. La traçabilité vers ces plantations est bien organisée, se fournir en ces huiles durables est aisé et peut devenir un critère légal. Ne serait-il pas temps de féliciter les planteurs de palmiers à huile pour leurs efforts, et en particulier les Indonésiens ? Non seulement bannir l'huile de palme n'a pas de justifications environnementales et sociales solides, mais en plus cela va à l'encontre de nombreuses règles du commerce extérieur. L'Indonésie a d'ailleurs commencé plusieurs démarches auprès de l'OMC contre les politiques européennes qui entravent le commerce de l'huile de palme. Par ailleurs, la ministre a signé en janvier 2021 l'Amsterdam Declarations Partnership qui précise que la Belgique s'engage à faire la promotion, pas le boycott, de l'huile de palme produite de manière durable et d'éliminer la déforestation dans sa chaîne d'approvisionnement. Trois mois après, la ministre renie sa signature. C'est incompréhensible. En la diabolisant, elle décourage les planteurs engagés dans le développement durable et les pousse à abandonner leurs bonnes résolutions, pour vendre à des clients moins exigeants.

T.Bo.

Épingle

Palm Oil Monitor est-il un site de lobbying en faveur de la production d'huile de palme ?

Pierre Bois d'Enghien répond. "Cela si semble anormal de défendre une culture que tout le monde diabolise que je dois être payé pour cela. Mais non, nous avons développé cette plateforme avec Khalil, en 2018, pour regrouper sous une même bannière notre travail. Nous publions des articles qui nous intéressent, y compris des informations qui nous sont transmises par nos contacts au sein de gouvernements, d'entreprises (mes anciens collègues de plantations entre autres), d'ONG (eh oui!, même eux), dans le monde entier ; mais nous ne faisons pas de lobbying, nous ne faisons pression sur personne et nous ne cherchons à obtenir aucune décision. Si cela avait été le cas, nous aurions été particulièrement inefficaces ! Je défends une culture, en tant qu'agronome et environnementaliste, parce que j'y ai travaillé de nombreuses années et que c'est irritant de voir la désinformation qui circule à son sujet."

N'est-ce pas son impact sur la biodiversité et sur l'atmosphère qui est dénoncé ?

Pour ce qui est des engrais et des produits phytosanitaires, la balance est favorable ; le palmier demande 100 fois moins de produits phytosanitaires que le soja par tonne d'huile produite. Quand le colza demande 230 kg d'engrais par tonne d'huile produite, le palmier à huile n'en demande que 120. Concernant la biodiversité, environ une trentaine d'espèces végétales sont présentes dans une plantation de palmiers à huile, contre deux ou trois espèces dans une plantation de colza ou de tournesol, plantations que la ministre veut paradoxalement protéger. Que dire de la fixation du carbone ? Comme plante arborescente, le palmier à huile stocke le carbone de l'air de manière durable : environ 2 tonnes C/ha/an, comme une forêt secondaire mature. Le colza, 300 kg, soit six fois moins.